



**Lycée Alioune Blondin Beye**



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## **PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 12 OCTOBRE 2023**

Ouverture de la séance à 17h40

### **Membres de droit**

Laurent Bengué (Proviseur)

Willy Stienne (directeur administratif et financier)

Carine Dossou (directrice du primaire)

Lynda Bengué (proviseur adjointe)

Benedita Mwemba (conseillère principale d'éducation)

Herminia Daeden (adjointe au conseiller de coopération et d'action culturelle)

### **Membres élus**

Nicole Dikuzola (titulaire)

Philippe Bonenfant (titulaire)

Bertrand Le Rebours (titulaire)

Véronique Le Reste (titulaire)

Yves Le Reste (suppléant)

Lukeny Rodrigues (titulaire)

Melina Castellon (suppléante)

Chiara Righini (titulaire)

Rose Batista (suppléante)

Sandra Serrepuy (suppléante)

### **Membres à titre consultatif**

Avraham Benhaïm (conseiller des français de l'étranger)

Philippe Resseguier (trésorier du conseil d'administration de l'AEFL)

Secrétaire de séance : Sandra Serrepuy

## **Ordre du jour**

- 1- vote du PV du conseil d'établissement du 27 juin 2023
- 2- point sur la rentrée
- 3- approbation du projet d'école
- 4- présentation du PPMS
- 5- création de la STMG
- 6- mise en place du BFI
- 7- questions diverses

### **1- PV du dernier conseil**

Il est fait mention de prime abord que le procès-verbal du conseil d'établissement précédent celui du 27 juin n'avait pas été soumis au vote.

Le compte-rendu du conseil d'établissement du 27 juin 2023 est voté, avec un vote contre et une abstention.

### **2- Point sur la rentrée**

998 élèves sont actuellement en classe, 7 devraient arriver en novembre et 7 autres sont d'ores et déjà annoncés pour arriver en janvier.

Compte tenu de la montée des cohortes d'une année sur l'autre, on s'attend à avoir environ 1150 élèves l'an prochain.

Ces effectifs ont conduit à un recrutement important.

Le vivier d'enseignants est actuellement en cours de reconstruction.

Il est fait mention que les enseignants du primaire ont formé et accompagné les nouveaux enseignants sans qu'aucune rémunération ne leur soit proposée. Le proviseur souligne que lorsqu'il s'agit de professeurs de droit local, il a la possibilité de les rémunérer mais que pour les détachés, il n'a pas la main sur la rémunération et est obligé de se conformer strictement au cadre fixé par l'AEFE. La direction considère néanmoins qu'il est juste que les enseignants soient rémunérés pour les missions qu'ils remplissent et qu'une réflexion doit avoir lieu à ce sujet.

L'établissement est à la recherche d'enseignants de français. Une enseignante prévue depuis septembre n'est toujours pas arrivée, faute de visa. Elle dispense des cours en visio mais ce n'est pas acceptable au-delà des vacances de Toussaint.

Le proviseur souligne qu'il a fait le choix cette année de procéder à des dédoublements de classe en français au-delà de ce qui est demandé par les autorités de tutelle. Aussi, en cas de besoin, il pourra revenir sur cette disposition pour dégager des heures d'enseignement de français pour les classes qui en auraient besoin. Les emplois du temps seront alors revus pour redistribuer les heures de français et répartir les enseignants sur toutes les classes.

Un point est fait sur la question des travaux. Le portail 4 est opérationnel depuis un mois. Désormais, des travaux de réhabilitation et de réorganisation d'une partie du bâtiment A démarrent. Cette étape devrait durer environ 7 semaines.

Il est fait mention de la disparition de la salle de permanence et il est rappelé par la direction que les élèves qui auraient besoin d'une salle pour travailler peuvent en faire la demande auprès de la proviseure adjointe. Les représentants des élèves prennent acte et expriment le souhait qu'un foyer des élèves soit prévu dans les prochaines étapes de travaux.

La direction souligne par ailleurs qu'un écran et des caméras ont été installés au portail 4 et que tout le fronton de l'école est surveillé par des caméras. Un chef de la sécurité se trouve en permanence au lycée et des gardiens ont été ajoutés à chaque entrée.

### **3- Projet d'école**

Le texte du projet d'école comprenant trois axes – pédagogique, éducatif et culturel - est soumis au vote du conseil d'établissement. Il est voté à l'unanimité.

La directrice du primaire félicite les enseignants pour tout ce qui a été fait dans le pôle culture l'an passé.

En revanche, les représentants des enseignants mentionnent la violence des enfants cette année, plus importante que l'an passé. La direction souligne que cette réalité se retrouve aussi bien en primaire qu'au collège et que les conséquences ne se limitent pas à la cour de récréation. Se pose la question de savoir comment développer des échanges avec les parents sur ce sujet et faire en sorte que ce soit la communauté éducative dans son ensemble qui s'empare de ce défi.

### **4- PPMS**

Compte tenu de nouveaux éléments attendus pour la semaine suivante, durant le séminaire de direction à Johannesburg, le PPMS n'est pas présenté. Il le sera lors du prochain conseil d'établissement. Il sera également présenté et validé par l'ambassade de France et l'AEFE.

### **5- STMG**

Le projet d'ouverture d'une filière STMG au lycée avait déjà été présenté avant l'été. Ce n'est pas l'ouverture de cette filière qui est voté mais la demande d'autorisation d'ouverture de la filière, sans présager de la réponse que fera l'AEFE.

La demande est votée, trois personnes s'abstiennent.

### **6- BFI**

Objectif : valorisation de ce qui est fait dans l'établissement autour des langues.

L'AEFE encourage les établissements à mettre en place ce type de dispositifs.

**Vote à l'unanimité.**



## 7- Questions diverses

Un premier conseil d'établissement avec les membres nouvellement élus sera organisé très vite pour installer les différentes instances.

Les enseignants du primaire mettent en avant le fait que les professeurs du lycée ne disposent que de trois imprimantes. L'accès y est donc compliqué, d'autant plus compte tenu du problème dans les commandes des enseignants du primaire.

Plusieurs hypothèses sont envisagées pour que les enseignants reçoivent au plus vite les manuels et fichiers concernés.

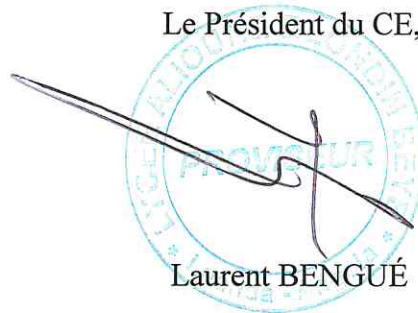
La séance est levée à 20h05.

La secrétaire de séance



Sandra SERREPUY

Le Président du CE,



The stamp is circular and contains the text "LE COLLEGE ALIQUOT" at the top and "PROVISEUR" in the center. The signature is written in black ink over the stamp.

Laurent BENGUÉ